



5 conseils pour bien assurer votre chalet

Passer du bon temps au chalet, c'est encore plus facile avec des protections adaptées à ses besoins. Propriétaires, voici 5 conseils pour choisir l'assurance habitation qui convient à votre coin de paradis.

1. Précisez si c'est une résidence secondaire ou saisonnière

C'est une résidence...

- **secondaire** si vous y vivez au moins 50 % du temps

Votre chalet est donc habitable et accessible à l'année.

- **saisonnière** si vous y demeurez seulement par moments (p. ex. : pendant les vacances)

Pour un assureur, moins un bâtiment est occupé, plus il entraîne de risques. Pourquoi? Parce qu'en votre absence, vous ne pouvez pas limiter les dégâts lors d'un sinistre.

2. Magasinez vos protections

Les protections offertes et leur montant dépendent des facteurs suivants :

- valeur de votre chalet, y compris vos meubles et vos équipements
- emplacement et accessibilité
- utilisation
- âge du bâtiment

La meilleure couverture, c'est celle qui s'adapte à vos besoins. Demandez plus d'une soumission et comparez-les!

beneva

3. Pensez à votre responsabilité civile

Votre chalet doit être sécuritaire, mais l'assurance responsabilité civile vous protégera si quelqu'un se blesse quand même sur place ou si des dommages sont causés à ses biens.

4. Si vous louez parfois votre chalet, indiquez-le à votre assureur

Mentionnez la fréquence de location pour obtenir une protection adéquate. Au besoin, vous pouvez aussi choisir une assurance contre la perte de revenus locatifs : après un sinistre couvert, vous aurez droit à une compensation pour la période où vous ne pouviez pas accueillir votre clientèle.



5. Adoptez une routine de départ

Vous quittez votre coin de paradis? Minimisez les risques en votre absence :

- Verrouillez portes, fenêtres, remise...
- Remisez ou emportez tous vos objets de valeur (portable, vélos...).
- Fermez l'eau, si possible.
- Débranchez les appareils électriques.
- Faites installer un système d'alarme ou de détection lié à une centrale.
- Demandez à vos voisins de garder l'œil sur votre chalet (et rendez-leur la pareille à l'occasion).

Enfin, si vous utilisez des appareils ou un système de chauffage à combustible...

- Installez des détecteurs de monoxyde de carbone.
- Effectuez l'entretien préventif recommandé par le fabricant.
- Éloignez le combustible de toute source de chaleur.
- Disposez des résidus de façon sécuritaire.

Le bonheur se trouve-t-il au chalet? À vous de répondre, mais chose certaine, bien le protéger permet d'en profiter encore mieux !

Besoin de conseils sur l'assurance chalet?

Demandez conseil à votre spécialiste en assurance habitation. Il ou elle évaluera vos besoins pour vous proposer les protections qui vous conviennent.